

David LAREE

MAIRIE D'AUCH

Document généré le jeudi 14 août 2025 à 14:40

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	14/08/25	14/08/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
La Dépêche du Midi - Ed. Gers	Intégrale	14/08/25 à 14h40		1/3		145789

Classification CPV :Principale : **34928500** - Équipement d'éclairage public

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE D'AUCH

Service de la commande publique
BP 90321
32007 AUCH CEDEX
Tél : 05 62 61 21 69
SIRET 21320013200016



L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet **REMPLACEMENT DE LANTERNES POUR LA GÉNÉRATION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE****Référence** Relanterning 2025**Type de marché** Fournitures**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Sans objet**Lieu de livraison principal** Ville d'Auch
32000 AUCH**Durée** 2 mois**Description**

Les prestations sont réglées par des prix unitaires.
Opération de dépose, fourniture, pose et mise en service de matériel d'éclairage public

Code CPV principal **34928500** - Équipement d'éclairage public**Forme** Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non**Conditions de participation**

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution	Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	administratifs https://www.marches-securises.fr L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Offres	Remise des offres le 08/09/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).</p> <p>Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.</p> <p>En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :</p> <p>Comité consultatif interrégional de règlement des litiges relatifs aux marchés publics 103 bis rue Belleville BP 952 33063 BORDEAUX CEDEX</p> <p>Envoi le 14/08/25 à la publication Publication aux supports de presse suivants : La Dépêche du Midi - Ed. Gers</p> <p style="text-align: right;">Marches-Publics.info V9.7</p>